J'ai cru devoir donner la première place dans ma lettre au programme arrêté aujour-d'hui définitivement par le centre dr. it; il est en effet impossible de se dissimuler l'importance de ce document et difficile de prévoir quelles en peuvent être les consé-

Come to Juin 1 67

Je signale surtout à votre attention les Je signale surrout a votte arronned en passages où le centre droit se prononce en laveur du septennat impersonnel, et du maintien du titre donné au chef du pouvoir la les les les eristantes. c'est-à-dire exécutif par les lois existantes, c'est-à-di du titre de Président de la République.

Il se separe siusi nettement d'une partie des membres de la droite qui veulent le septennat personnel et qui saisiraient volot-tiers l'occasion, si elle se présentait, de supseptennat personnel et qui saisiraient volontiers l'occasion, si elle se présentait, de supprimer le mot de république partout où il se trouve actuellement.

Co sont là des ne qui pourrait bien en détruire l'effet; c'est celui où il est dit que dans sept ans on pourra agiter de nouveau la question de la forme du gouvernement.

Je pense donc que malgré tout et en dépit des efforts énergiques du centre droit, la tentative de conjonction ne réussira pas.

J'ai vu dans la galerie des Tombeaux, M. ie due d'Audifiret-Pasquier en grande con-

la tentative de conjonction ne reussira par l'ai vu dans la galerie des Tombeaux, M. le due d'Audiffret-Pasquier en grande conférence avec MM. Waddington et Ernest Picard; ceux ei ne semblaient que médiocrement satisfaits et fort peu convaincus; un instant après, M.le due d'Audiffret-Pasquier, qui est infatigable quand il a pris à cœur la nécessité d'une idée, prenait M. Ricard et cherchait à le convertir à ces idées avec l'aide de M. Lambert de Sainte-Croix. Ah! si M. le due d'Audiffret-Pasquier parvient à englober dans le groupe qu'il veut former, englober dans le groupe qu'il veut former, M. Ricard lui-même, je ne doute pas qu'il n'arrive à former une imposante majorité. Mais à quel pir ? La séance d'aujourd'hui a été consacrée

Mais à quel par la séance d'aujourd'hui a été consacrée à la suite de la première délibération de la loi électorale politique; M. le vicomte de Meaux a prononcé un excellent discours pour répondre aux adversaires du projet de la Commission des Trente; il a été net, incisif, mordant, et la gauche a plusieurs fois bondi sous ses apostrophes éloquentes.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. MARTEL, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du jeudi 4 juin 1874. séance est ouverte à deux heures qua-

Le procès-verbal de la précédente séance st lu par l'un des secrétaires, M. Desjar-

M. Brelay monte à la tribune. Mais com-

M. Breisy monte a la tribune. Mais comme c'était pour atiaquer M. de Castellane, M. le président lui ôte la parole.
M. Lauglois preud ensuite la parole pour contester les citations faites hier par M. de Castellane des œuvres de Proudhon.
Un grand tumuite suit les énergiques protestations de M. Langlois, que la gauche applications.

applaudit.
M. de Kerdrel monte à la tribune et en descend presque aussitôt pour céder la place de nouveau à M. Breley, qui, au milieu des cris de la droite, se livre à une violente at-taque contre M. de Castellane.

L'incident est clès.

M. le ministre de la guerre dépose un rojet de loi relatif à l'amélioration de notre contière de l'Est. (Applaudissements sur tous

es bancs.) M. Gambetta s'écrie que c'est là la vraie conciliation.

Sur lasdemande du ministre de la guerre, l'urgence est déc'arée à l'unanimité et le projet est renvoyé à la commission de l'armée.

M. de Belcastel dépose un rapport de la commission compétente sur une propo-sition de M. Clapier tendant à une modifi-cation de l'article du règlement au scrutin

L'Assemblée continue la première déli-bération sur le projet de loi électorale poli-

aussi enivrantes. L'avenir était paré de si riantes promesses, il semblait que nous vivions sous un sourire perpétuel du

« Les méchants en voulurent à notre bonheur; il me fallut partir avec mon père et j'eus à subir un exil qui n'était que par la pensée qu'il aurait un terme. Laurent vint nous rejoindre et ramena avec lui les de félicité. Le climat brumeux de gleterre cessa alors de m'être pénible; mon père mourut content, il savait que le bonheur de sa fille était en bonnes

. Je partis avec Laurent, mais il resta en route; il s'arrêta-là bas sur ce rocher qui va bientôt disparaître sous les flots. Je ne sais pas bien ce qui arriva alors, je me souviens seulement d'un homme odieux qui était avec nous. »

Elle s'arrêta pour recueillir ses sou-venirs; M. Dormier espéra que la pen-sée de la catastrophe dont datait son malheur allait éveiller en elle de douloureuses images et la ramener au senti-ment de la réalité; cet espoir s'évanouit quand la folle reprit avec la même ex-pression de quiétude:

« S'il resta, c'est qu'il fallait qu'il en fût ainsi, il m'aimeit trop pour me quitter sans raison; je trouve quelquefois qu'il est bien long à revenir, mais je sais qu'il ne m'oublie pas; quand il sera bon M. Dormier l'observa sans qu'elle fit attention à lei

attention à lui.

« Quoi! murmura-t-il, rien ne peut donc avoir prise sur cette inerte impassibilité l Cast en vain que les éclairs sillonnent le ciel, que le tonnerre gronde et que l'atmosphère est chargée

M. le vicomte de Meaux prend, au nom de la commission, la défense du projet. Il déclare qu'il faut réglementer le suffrage universel, qu'i serait autrement une arme entre les mains des démagogues. L'orateur ajoute qu'il faut toutefois tenir compte des droits acquis en vertu d'une possession de 25 aux.

osse-sion de 25 ans. M. le vicomte de Meaux termine en faisant remarquer que le projet de la commission réalise tout ca qu'il était possible de faire dans les circonstances actuelles.

dans les circonstances actuelles.

M. Louis Blanc attaque vivement le projet et conteste aux membres de l'Assemblée actuelle le droit de porter la main sur le suffrage universel.

L'orateur rappelle la loi du 31 mai, et se livre à une attaque véhémente contre l'Empire.

Pire.

Répondant à une interruption, M. Louis
Blanc déclare que l'Emnira na sa fara nac-

Blanc déclare que l'Emnira na sa fara au pays à L'orateur critique les unes après les autres les dispositions du projet de la commission, et notamment la fixation à 25 ans de l'ago requis pour l'électorat politique.

Il dit que, si le suffrage universel a commis des erreurs, la faute en est à ceux qui ont voulu le comprimer.

M. Louis Blanc émet l'opinion que le suffrage universel est un instrument d'ordre et de conservation et termine en déclarant que la France sauta ceux qui auront respecté sa souveraineté et reconnattra les siens. (Applaudissements à gauche)

M.le rapporteur Bathie combat la doctrine suivant laquelle une Assemblée ne pourrait

suivant laquelle une Assemblée ne pourrait modifier la loi en vertu de laquelle elle a

été élue. L'orateur fait remarquer que le projet de L'orateur lat remarquer que le projet de loi actuel ne diffère pas sensiblement le celui que M. Dufaure avait présenté à la commission des Trente. M. Bathe ajoute qu'il ne s'agit pas d'une loi constitutionnelle, mais simplement d'une

loi électorale, et termine en disant que l'Assemblée, en la rejetant, hâterait sa propre

Dufaure déclare s'associer, malgré quelques différences d'opinion, au voin du rapporteur et pue l'Assemblée de passer à la M. Gambetta combat la fixation de l'élec-

torat à 25 ans et la disposition qui exclut du vote les hommes qui sont sous les dra-

L'orateur reproche au projet de la commission de spolier rétroactivement quatre générations de leur droit de suffrage. Il déclare que l'impuissance de l'Assemblée

est plus volontaire qu'originelle. Répondant à une interpellation de M. de Guvardie, l'orateur se prononce contre les démissions isolées de députés.

émissions isolées de députés. Il ajoute que si tous les démissionnaires taient là, on aurait déjà fait la république M. Gambelta poursuit en disant que le projet s'attache, par la condition de 3 ans de domicile, à supprimer trois millions d'élec-

Il estime que demander plus de six mois e domicile, c'est commettre un abus de

pouvoir.
Par 39:1 voix contre 318, l'Assemblée décide qu'elle passera à la deuxième délibération sur les lois électorales.

## La justice française et la justice allemande

On mande de Metz, 1er juin :

« La plupart des journaux allemands paraissant en Alsace Lorraine, et même ceux de la Prusse se sont emparés d'une affaire judiciaire récemment plaidée, devant la cour d'assises de la Haute-Saone, pour dire des choses désagréables à la magistrature francaisa I l'agri du la condranation française. Il s'agit de la condamnati n d'un braconnier d'origine alsacienne accusé d'avoir tué un garde forestier 'allemand, à d'avoir tué un garde forestier allemand, à la reine de 7 années d'emprisonnement. Pour se conformer à la loi et à l'équité qui exigent que le magistrat chargé de résumer les débats reproduise impartialement les arguments de la défense aussi bien que ceux de l'accusation, le président de la cour d'as-sises de la Haute-S-ône a rappelé dans son

d'électricité, rien ne la trouble ni ne l'émeut. Me serais-je trompé! La sen-sibilité est-elle morte en elle? Comment agir sur catto organisation qui déroute toutes les données de la science? » Il retourna chez lui trempé jusqu'aux

os et se mit à feuilleter ses notes et ses livres; les jours suivants il consacra de longues heures à cette étude, le reste de son temps fut employé à faire de rapides voyages à Lannion et ses promenades accoutumées aux rochers de Trégastel; chaque fois il revenait plus soucieux, et il sentait s'évanouir l'espérance d'at-teindre le but qu'il avait assigné à ses

persévérants efforts. Une lettre qu'il reçut alors parut le préoccuper vivement, illa relut plusieurs fois et se livra à de profondes réflexions, comme s'il avait eu une détermination à prendre. Il s'achemina vers le but de ses courses habituelle; l'expression soucieuse de ses traits, sa physionomie empreinte d'une énergie douloureuse, semblaient annoncer que sa démarche avait à ses yeux une gravité exception-nelle. C'est à peine s'il répondait au salut des personnés qu'il rencontrait sur sa route.

La marée était basse, le ciel sans nuages et le flot venait avec un faible murmure caresser le sable de la grève. La folle avait conduit ses chèvres sur les collines rapprochées de la côte, qui deviennent des îles quand la mer est à son plein; elles broutaient sur le versant roussâtre ces herbes grêles qui donnent lant de saveur à la chair des moutons

Elle était comme d'habitude tournée 

résumé que l'accusé avait opté pour la nationalité française et que la victime était au service d'un gouvernement étranger, choses que la défense avait naurellement fait valoir. En agissant ainsi, le président n'est nullement intervent personnellement dans le débat ainsi qu'ont voulu le faire croire quelques jeurnaux; il a simplement rempli son devoir à l'accomplissement duquet il ne pouvait pas se soustraire, même à l'égard de l'accusé le moins sympathique du monde. L'accusé, déclaré coupable par le jury, a, d'ailleurs, été condamné à sept sus de réclusion. Les jeurnaux allemands trouvent que ce n'est pas assez; alors il me sera permis de rappeler qu'ici, dans un cas analogue, le coupable en a été quitte pour une peu plus légère. Il est vrai que cette fois, le coupable était un prussien et la victime un Lorrain, el pour qu'on ne m'adponns sur lès 1. La victime était un hommé Jolivait de Sierk, un homme des plus inoffensifs; il passait, un metia, sans arme, sur la route de Komigmaker à Sierk. Le leudemain, on le trouvait mort avec une balle dans la tête. On parvine à déceuvrir l'auteur du crime qui était un employé prussien récemment arrivé dans le pays. Il allégua pour sa défense que Jolivait, quoique non armé et ne le connaissant pas, avait, voulu l'attaquer, et le tribunal allemand acceptant le système de défense, ne le condaman qu'a trois mois de prison Les sept ans infligés par la cour de Vesoul constituent, ce me semble, une peine un peu plus sévère. Les journaux allemands feraieut mieux de staire. »

brice of Incoming of Table 16 3 . 10

## BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Les combustibles fossiles (suite)

En dehors de toutes ces causes, qui devraient peser bien lourdement sur lamarchés charbonniers, — causes auxquellies l'industrie ne paraît pourfant pas prêter grande attention. — il est urgent d'estimer la valeur de tous les combustibles et principalement des houilles qui renferment, en quantités appréciables, des pièrres, des schistes, de la terre, des pyrites, étc., etc. Eu effet, partant de se principe très rationnel, que plus une quantité de charbon s'éteigne d'un type offrant une valeur calorifique maximum déterminée et invariables, — comme le carbone éu charbon pur, par exemple, — plus le prix de cette qualité doit se modifier en raison de la faiblesse relative de sa valeur calorifique. En voict une preuve convaincante

Supposons deux industriels achetant, en même temps et au même prix, soit 30 frances la pose cheure une consider des Les combustibles fossiles (suite)

Supposons deux industriels achetant, en même temps et au même prix, soit 30 francs la tonne, chacun une qualité differente de tout-venant dont la première officialt en calories 4118 et la seconde 3019 8, que résulterait-il en pareille circonstance, d'une ac juisition traitée avec la manière ordinaire propre à tous les usiniers? Dans l'hypothèse que le premier acquéreur ait acheté son combustible dans des conditions qui le rapprochent le plus du chiffee des calories fixes du carbone, il arriverait alors ceci, c'est que le second, par une acquisition inférieure en puissance calorifique au combustible acheté par le premier, ne devrait payer le sien que 22 francs la tonne au lieu de 30 francs qu'il lui coûte, soit une perte de 8 francs à la tonne pour s'être accommodéd'un produit dont il ignore la puissance.

Nous ajouterons que, de plus, dans'tous les cas qui se présenteront, analytiques ou non, on aura toujour raison de tenire comp.

Nous ajouterous que, ue prus, uaus ous les cas qui se présenteront, analytiques ou non, on aura toujours raison de tenir compte de l'importance des quantités de candres qu'un combustible pourra présenter, d'autant plus que l'on en rencontre aujourd'hui qui donnent à la combustion jusqu'à 30 0/0 de résidus stériles quand les quantités or-dinaires ne s'élevaient guère à plus de 4

donc une différence de 1/4 0/0 qu'il convient de soustraire, dans le cas qui nous occupe, de la valeur calorifique trou-vée dans les essais de ces combustibles, soit définitivement 2 francs à ajouter à celle de

répétait son monotone récitatif. Il s'assit sur une pierre à côté d'elle, sans qu'elle dérangeat son attitude contemplative; le bruit que firent en roulent quelques pierres qu'il poussa du pied ne parut pas parvenir à ses oreilles.

Etait-ce l'impassibilité d'une idiote sur laquelle la pensée n'a plus de prise? Etait-ce l'hallucination d'une intelligence qui concentre toutes ses forces sur une idée fixe dont aucun objet extérieur ne adee lixe dont aucun objet exteriour ne saurait la distrair? De ces deux hypo-thèses, la première était la plus vrai-semblable, et cependant M. Dormier s'obstinait, en dépit des apparences à la repousser. Il cherchait par ses paroles à réveiller un souvenir chez ce pauvre être qu'aucun rayon intellectuel ne

repair visiter.
Pourquoi, lui disait-il, pourquoi, Madeleine, ne me répondez vous pas l Ne vous souvenez vous plus de moi ? Avez vous oublié les longues soirées passées au même foyer, les longues courses dans les allées du parc? Quoi l Rien n'est resté dans votre mémoire de ce temps qui s'écouleit si rapidement ! De votre humeur si joyeuse, de votre cœur si affectueux, ne subsiste-t-il aucun vestige? Un jour de douleur a-t-il suffi pour effacer sans retour les souve-nirs du passé? Parlez moi done, Ma-deleine, et dites-moi que vous me recon-

(A suivre) Louis Colla?.

8 francs trouvée ci-dessus, ce qui remet la perte éprouvée par l'un des deux industriels à 10 francs la tonne.

Depuis longtemps les grandes administrations industrielles du département de la Seine n'achètent plus feurs combustibles qu'avec la garantie du 0/0 de cendres; en cela elles ont grandement raison, et elles l'auraient encore davantage si elles exigeaient de connaître encore le chiffre des calories de tout combustible offert à la vente.

Peur déterminer le pouvoir calorifique d'un cembustible en unités ou calorisa, de nombreux instruments dus à Lavoisier, Laplace, Rumford, etc., etc., permettent de mesurer cette richesse avec une exactitude scrupuleuse, mais il convient d'ajonter que ces calorimètres, outre qu'ils content de part du manipulateur. Les essais par la bone, d'nydrogene, ainsi que les pyrites ou persultures de fer et les cendres que renferme un combustible, sont plus que suffisants pour, prémunir l'industriel contre les supercheries saus cesse renaissantes, dont il n'est que trop souvent la victime.

Mais, dira-t-on, en est-il de même de la vérification des foyers? A cette, question nous répondrons qu'en effet il existe des endiomètres d'une perfection accomplie, mais que ces appareils ne peuvent guère non plus trouver d'emploi dans les laboratoires des industriels, où les analyses doivant être aisses et rapides.

doirant être aisées et rapides.

Une heureuse invention, — due à M. Orsat, — vient lever toutes les difficulées à cet égard, un appareil, dont le maniement est peu compliqué et qui n'est autre chose qu'un gazomètre dans toute l'ac-eptation du mot, ou, si on le préfère mieux, un eudiomètre simplifié, est destiné à rendre faciles les anaiyses des mélanges gazoux qui se produisent dans les opérations industriallés et particulièrement dans les foyers.

Ce sérieux perfectionnement nous paratt séunir toutes les conditions qui dispensent l'opérateur de l'habitude des experiences de laboratoire, ainsi que des connaissances en chimie touchant les diverses combinaisons du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygèn e.

L'usage fréquent de cet apareil compléte-

L'usage fréquent de cet apareil complétera assurément les indications trouvées pa la voie sèche, en démontratt à l'industrie comment est réglé dans son usiné, par li combustion, la marche des fourneaux, l'irage des chemiuées... et le travail de chauficurs, l'emploi des produits d'alimentation de ses foyers.

tion de ses foyers.

En effet, quiconque a pu observer quelque fois le travail des chauffeurs qui chargent à outrance les grilles des foyers pour avoir à se déranger le moins souvent possible, a du reconnaître que la manière d'alimenter ces appareils de combustion n'est pas chose aussi indifférente qu'on pourrait le supposer à première vue, car aussitôt que la combustion s'opère, l'oxygène transforme le earboue en oxyde de carbone, puis en acide cu bonique ; mais si le tirage est défectueux, la transformation en acide chronique ne peut se faire asez promptement, et l'oxyde de crabone s'échappe slors, quelque fois mêms sais fumée, sans avoir été complétement brûlé.

De là une perte considéra ble de chaleur

lé complétement brûlé. De la une perte considéra ble de chaleu ont l'usinier ne ressent les effets que dans une plus grande consommation de combus-tible qu'il est obligé de faire.

Daus un autre cas, suivant M. Fichet, lorsqu'un carbure d'hydrogène se trouve en présence d'une quantité d'oxygène insuffisante pour le brûler complètement, comme dans les circonstances de température qui se rencontrent dans la plupart de nos foyers industriels, c'est l'hydrogène qui brûle le premier, et sa combustion est accompagnée de la formation d'un dépôt de carbone divisé, qui constitue la fumée, Or, il ne faut pas se dissimuler que la

carbone divisé, qui constitue la fumée,

Or, il ne faut pas se dissimuler que la fumée une fois produite ne peut plus être brûlée, et ce fait prouve que le carbone divisé qui se sépare ainsi de l'élément gazeux est du combustible pur, parfaitement utilisable, dont la disparition occasionne ne perte importante à l'usinier.

Produire la plus grande sennes d'acide.

Produire la plus grande somme d'acide carbonique, après avoir utilisé le résultat des différentes combinaisons du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène de l'air, est donc le but final de toute combustios ; l'indonc le faut man de toute combustios; rindustriel doit alors faire son possible, même
au moyende gratifications, pour que le chauffeur, qui parvient à cette fin satisfaisante,
aux dépens des combinaisons gazeuses improductives, persévère le plus longtemps
possible dans cette voie fructueuse. — Malheureusement, le cas n'est pas commun.

Aussi pour s'assurer de ce résultat est il

Aussi, pour s'assurer de ce résultat, est-il nécessaire d'assurer quantitativement les éléments gazeux qui s'échappent des foyers, sans avoir abandonné le calorique qu'ils devaient y laisser, — et le volume d'air employé à faire naître ce mélange.

Ces gaz, qu'il importe de connaître et de messurer sont : l'oxyde de carbone. l'oxy

mesurer, sont : l'oxyde de carbone, l'oxy-gène fourni par l'air atmosphérique, l'agdie et enfin l'acide carbonique, preuve attendue de la bonne ou de la mauvaise marche du

foyer.

L'appareil de M. Orsat est assurément le seul instrument qui permette de mener cette orération à bonne fin sans grand e ffort, à chaque instant du travail et dans un espace de temps très court, y eut-il dix foyers distincts à contrôler dans une usine.

distincts à contrôler dans une usine.

Enfin, certaines conditions sont nécessaires pour obtenir la meilleure combustion de la houille sur les grilles des chaudières à vapeur ; il est essentiel que les chefs d'usine veillent à ce qu'elles soient exactement accomplies. M. Scheurer, spécialiste, a démontré, par une série d'essais méthodiques, que, pour avoir le minimum de gaz combustibles dans les produits de la combustin, il fallait:

1º Des charges petites et fréquences des la combustion de la combustion de la combustion de la combustin de la combustin

1º Des charges petites et fréquentes-; 2º Une faible épaisseur de combustible

sur la grille;

3º Une alimentation de plus de 10 mê-tres cubes par kilogramme le houille.

(La fin à un prochain numéro)

## Roubaix-Tourcoins

Sur les demandes réltérées qui lui ont été adressées, notamment par Chambre de commerce de Roubaix, Compagnie du Nord établira da quelques jours un train express partide Lille à 6 h. 30 et arrivant. à Paris 11 h. du soir. Nous ne pouvons que féliciter de celle décision.

Le commerce et l'industrie apprecront tout particulièrement l'utillé de train, qui permet aux négociants partir pour Paris, anrès la besogne la journée, et de se mettre des le lenn main matin au trayail, tautem évita les fatigues d'une nuit en shamin

Nous lisons dans la Patrici E

On sait que le Progrès du Nord est à la fois poursuivi par le parquer de l' sation de publication de fausses et par dix-sept religieux, en data propos d'une medote contro pancette feuille. Note appendi attitude toute nouvelle du clerr menesment d'une meaute gen fon que l'Eglise sera atta de a resident qui est de mise aujourd'aut dens centre qui en les mondres de mise au nom du corps sacerdat, espere ainsi mettre fin à des procèdes od en cours depuis trop longumps et que blait encourager une longumps et que le la procèdes est intenté mais cros comité catholique qui, munt de procuration, se porte partie pour le comité catholique de Paris les membres comités en province sont sinsifaitement résolus à prendre un mais cause de l'Eglise; toutes les fois qui sera, dans l'une de ses œuvres un d'un de ses membres, aussement a

l'un de ses membres, faussement att quée par une presse habituée à norre pecter rien. Les écrivains démagogque ont cru pouvoir compter sur la long nimilé de ceux qu'ils calomient par

oni cru sevor con pres su l'assegnation de la ceux qu'ils calomnient parce que ce sont des religieuses ou desprêtres, qu'ils savent plus disposes à souffrir humblement qu'è pratester.

Mais l'honneur de l'Eglise comme son intérêt s'opposent à ce que, plus fongtemps, nous soyons les dupes de ces insolences qu'i ne s'affichent avec tant d'audace que parce qu'on ne s'attachait pas suffisamment à faire justice des bravi qu'iles écrivent, assurés qu'ils se croient d'une longue impunité. Désorméis il n'en sera plus ainsi, et nous pouvons certifier que l'exemple des comités catholiques du Nord ne sera pas perdu.

Voici l'itinéraire que suivra la procession de la company de de la c

Voici l'itinéraire que suivra la proces-cession de la Fèle-Dieu :

Rues Saint-Georges, de l'Hospice, Nain, des Lignes, de la Fosse-aux-Chènes, du Collège et reteur par la Grande-Rue.

On se montre généralement satisfait On se montre, généralement satisfait dans les campagnes de la température. Sous son influence, les blés ont repris un brillant aspect, et il en est de même des seigles. L'éplage se fait bien pour les froments, et les seigles passent fleur dans de bonnes cor ditions. Ces circonstances favorables n'ont pas modifié jusqu'à présent la situation des marchés aux grains de l'intérieur, où les cours se maintionnent fermes et en hausse, ainsi que le constatent les nombreuses correspondances de l'Echo agricole. correspondances de l'Echo agricole.

A Paris, à la halle de mercredi, les blés se sont cutés en hausse de 50 centi-mes à 1 franc par 100 kil. Les bles de choix se sont payes 39 fr. 50 à 40 fr. 50; les blés ordinaires de 38 à 39 fr.

En blés étrangers, voici les prix qui nt été relevés : Californie, disponible, en bles strangers, voic les prix qui ont été relevés : Californie, disponible, 30 fr.; dito, à livrer sous quinzaine, 39 fr. 50; Chili, disponible, de 38 à 38 fr. 25, dito, à livrer sous quinzaine, 37 fr. 90; Amérique d'hiver, 37 fr. 50; Amérique de printemps, 35 fr.; Pologne, 36 fr. Le tout aux 100 kil. au Havre.

Liste des numéros sortis au 11º tirage pour le remboursement des 16,953 obligations créées en vertu de la loi du 20

gations créées en vertu de la 167 du 20 mai 1868 (Emprunt de Litte 1868): 9
75 2295 5369 7673 9510119141379718086
9 4 2405 5391 7699 9584 1199513885 16105
145 2833 5499 7245 97251206114080 18119
345 2992 5532 7492 9773 12195 1421014193
361 2999 5637 7496 10380 4 22911439114623
511 3074 5744 7527 10461 12461 14556 16232
776 3348 5786 7642 16478 12601 14658 16233
912 3366 5942 7681 10492 12747 14588 16268
370 3672 5985 7828 10590 12769 14714 16407 1086 3687 6020 7882 10636 12813 14852 16471 1086 3687 6020 788210636 1281314852 16471 1292 3866 6057 801910760 1295114886 16602 1364 3912 6338 2197 10768 12964 14524 16553 1368 4060 6419 8702 10817 13076 15049 46736 1574 4833 6466 8913 10988 1342715033 16882 1646 4326 6530 8918 11425 13135 15218 16915 1659 4449 6516 9284 11355 72270 15216 1660 4489 6566 9320 11510 13317 15345 1676 4574 6583 3550 1154413586 15457 1737 4769 6696 9426 17587 15635 15550 1828 4992 6800 3463 17731 13650 15580 1

1992 5059 6858 9469,1177413678 05874 2067 5263 6893 9506 11843 13712 16012 profonde excavation creus a de